



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Don du sang

Question écrite n° 10257

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention M. le ministre delegue a la sante sur les inquietudes des associations de donneurs de sang. Ces dernieres demandent, au nom de la securite, que les collectes ne soient plus effectuees par des vacataires, mais par de vrais specialistes de la transfusion sanguine, notamment en ce qui concerne l'entretien medical precedant le don. Il lui demande quelles instructions il compte donner en la matiere a l'Agence francaise du sang.

Texte de la réponse

La qualification et la formation des medecins de collecte sont des preoccupations prioritaires de l'Agence francaise du sang, chargee de la mise en oeuvre de la reforme transfusionnelle et du controle des etablissements de transfusion sanguine. En effet, les bonnes pratiques de prelevement constituent le premier reglement elabore par l'Agence francaise du sang et homologue par arrete du 22 septembre 1993. Il y est precise qu'un medecin vacataire ne peut etre responsable d'equipe pour les collectes necessitant plusieurs medecins, et que les medecins de collecte doivent au minimum etre docteurs en medecine ou internes en medecine ou autorises a s'inscrire au troisieme cycle des etudes medicales et avoir subi une formation specifique au prelevement. Pour ce qui concerne la formation des medecins de collecte, un programme de formation tres complet avec une validation a l'echelon national a ete elabore par l'Agence francaise du sang. Une premiere session de formation est prevue debut octobre 1994. Afin de mieux garantir l'homogeneisation de la qualite de la collecte sur l'ensemble du territoire, le president de l'Agence francaise du sang a adresse le 10 mars 1994 a tous les directeurs d'etablissements de transfusion sanguine un guide d'entretien medical, un questionnaire type et des documents a remettre aux donneurs. A terme, les medecins de collecte auront recu la formation sus-mentionnee avant de prendre leurs fonctions. L'application effective des regles relatives a la collecte est verifiee dans le cadre des controles medico-techniques effectues dans les etablissements par l'Agence, en liaison avec les services deconcentres de l'Etat.

Données clés

Auteur : [M. Balligand Jean-Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10257

Rubrique : Sang

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 1994, page 332

Réponse publiée le : 9 mai 1994, page 2377